

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

---

**Séance extraordinaire du 5 décembre 2022**

---

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 5 décembre 2022 à 20 h 00, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

L'avis de convocation a été notifié à tous les membres du Conseil.

**2022-12-286**

**Budget 2023 : adoption**

Considérant que les membres du Conseil ont procédé à l'élaboration des prévisions budgétaires 2023;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'adopter le budget 2023 comme suit :

**Budget 2023**

<b>Revenus</b>	<b>2023</b>
Taxes	2 148 887 \$
Tarifification	733 324 \$
Compensations tenant lieu de taxes	15 503 \$
Services rendus aux organismes	86 959 \$
Autres services rendus	9 250 \$
Imposition de droits	39 500 \$
Amendes et pénalités	2 000 \$
Intérêts	2 500 \$
Autres – Fête nationale	5 000 \$
Transferts	236 865 \$
<b>Total des revenus</b>	<b>3 279 788 \$</b>
<b>Dépenses</b>	
Administration générale	498 070 \$
Sécurité publique	556 220 \$
Transport	559 457 \$
Hygiène du milieu	787 962 \$
Santé et bien-être	15 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	111 974 \$
Loisirs et culture	148 791 \$
Frais de financement	73 541 \$
<b>Remboursement de la dette</b>	<b>218 500 \$</b>
<b>Affectations</b>	

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

Fonds des immobilisations – voirie	575 742 \$
Fonds réservés	-265 469 \$
<b>Total</b>	<b>3 279 788 \$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2022-12-287

**Plan triennal d'immobilisations**

Considérant que les membres du Conseil ont procédé à l'élaboration du plan triennal d'immobilisations;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le plan triennal d'immobilisations comme suit :

Revenus/affectations	2023	2024	2025
Fonds général	575 742 \$	650 000 \$	150 000 \$
RIRL		1 500 000 \$	
Excédent non affecté	125 000 \$		
Emprunt		3 000 000 \$	5 000 000 \$
<b>Total des revenus/ affectations</b>	<b>700 742 \$</b>	<b>5 150 000 \$</b>	<b>5 150 000 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
Voirie- Rapiécage	575 742 \$		150 000 \$
Voirie – Garage toiture	125 000 \$		
Voirie – Rivière Est		2 150 000 \$	
Complexe municipal		3 000 000 \$	5 000 000 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>700 742 \$</b>	<b>5 150 000 \$</b>	<b>5 150 000 \$</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**Période de questions**

Les membres du Conseil répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

**Levée de la séance**

Considérant que les sujets mentionnés à l'avis de convocation ont été traités, la séance extraordinaire est levée.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

**Séance ordinaire du 5 décembre 2022**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 5 décembre 2022 à 20 h 10, à laquelle sont présents :

Madame la conseillère Annie Soutière et Messieurs les conseillers Michel Lemaire, Claude Vasseur, Jean-Philippe Cuénoud, Mario Daigneault et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Patrick Bonvouloir, maire.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Les membres du Conseil portent le ruban blanc par solidarité et pour appuyer la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes.

**2022-12-288**

**Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

Ajout du point      19.1.2      368, rue Principale : caractérisation

Le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Déclaration des intérêts pécuniaires**

La déclaration des intérêts pécuniaires de Monsieur le conseiller Mario Daigneault est déposée.

**2022-12-289**

**Procès-verbaux : novembre 2022**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copies des procès-verbaux des séances tenues en novembre 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 novembre 2022 et le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 14 novembre 2022, tels que rédigés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

**2022-12-290**

**Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 5 décembre 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 66 055,73 \$.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Période de questions portant sur les comptes**

Il n'y a aucune question de la part des personnes présentes dans la salle.

**Avis de motion**

**Règlement 2023-402-4 modifiant le règlement 2012-402 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc**

Monsieur le conseiller Claude Vasseur donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2023-402-4 concernant la réserve financière pour l'égout et l'aqueduc.

Le projet de règlement 2023-402-4 est déposé et présenté.

**Avis de motion**

**Règlement 2023-461 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2023**

Monsieur le conseiller Mario Daigneault donne avis de motion qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2023-461 décrétant l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2023.

Le projet de règlement 2023-461 est déposé et présenté.

**2022-12-291**

**Taux d'intérêt et de la pénalité**

Considérant que les membres du Conseil désirent fixer le taux d'intérêt et de la pénalité pour l'année 2023;

Considérant que le taux d'intérêt (art 981 du *Code municipal du Québec*) et la pénalité (art 250.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*) peuvent être fixés et modifiés par résolution;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de fixer à 5 % le taux d'intérêt et à 5 % le taux de la pénalité, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, pour toutes les taxes ou les compensations imposées ainsi que pour toutes les créances impayées. Un délai de grâce de sept jours sans intérêt ni pénalité est accordé pour le paiement des taxes municipales, et ce, à compter de la date d'échéance du versement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Liste de la correspondance**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 5 décembre 2022.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

**2022-12-292**

**Poste Canada : demande de location d'un local**

Considérant la lettre datée du 29 novembre 2022 de Madame Sylvie Brosseau, Maître de poste, demandant de louer une partie de l'espace entre le bureau de poste et le guichet de la Caisse Desjardins pour y installer deux casiers ainsi qu'une table pour préparer des commandes de matériel pour d'autres bureaux de Poste Canada;

Considérant que cet espace sera également utilisé par la Municipalité;

Considérant que les membres du Conseil sont favorables à la demande;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'approuver la demande de location et de fixer le coût du loyer pour cet espace à 50 \$ par mois.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**1034 (1062), rang Double : fourrière**

Les membres du Conseil ont reçu copie de la lettre datée du 25 novembre 2022 de Madame Geneviève Robitaille, vice-présidente de Remorquage Farnham inc., demandant la révision de la décision du Conseil municipal de retirer la désignation de fourrière pour l'immeuble situé au 1034 (1062), rang Double (réf. résolution 2022-11-283).

Madame Robitaille ainsi que Monsieur Patrick Trudeau, président, sont présents et expliquent leur demande. Après quelques échanges entre les membres du Conseil et les représentants de la compagnie, aucune proposition n'est déposée pour la modification la résolution, la résolution 2022-11-283 est maintenue.

**Déclaration des dons et autres avantages**

Il n'y a aucune mention inscrite au registre des déclarations des dons et autres avantages reçus par les membres du Conseil et les employés municipaux pour l'année 2022.

**2022-12-293**

**Calendrier des séances 2023**

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le calendrier 2023 des séances ordinaires du Conseil, conformément au *Calendrier établissant la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour l'année 2023*, lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-294**

**Collecte de sapins**

Considérant que les membres du Conseil désirent, encore cette année, offrir le service de disposition des sapins de Noël naturels;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'inviter les citoyens à déposer leurs sapins de Noël naturels près du garage municipal, au plus tard le dimanche 15 janvier 2023, afin que la Municipalité puisse les apporter à l'écocentre Iberville de Compo-Haut-Richelieu inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-295**

**Subventions et dons aux organismes pour l'année 2023**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du tableau daté du 5 décembre 2022 intitulé « Subventions et dons aux organismes », lequel a été préparé suite à l'adoption du budget 2023 de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'approuver le tableau intitulé « Subventions et dons aux organismes », lequel fait partie intégrante de la présente résolution.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-296**

**Fermeture du bureau municipal pendant la période des Fêtes**

Considérant que le bureau municipal sera fermé pendant la période des Fêtes;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de confirmer les dates de fermeture du bureau municipal comme suit :

Du jeudi 22 décembre 2022 à compter de midi, au lundi 2 janvier 2023 inclusivement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-297**

**Employés municipaux : rémunération 2023**

Considérant que les membres du Conseil désirent fixer les conditions salariales des employés municipaux pour l'année 2023;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'approuver le contenu du document daté du 5 décembre 2022 concernant les conditions salariales des employés municipaux pour l'année 2023.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-298**

**Budget 2022 : transfert de postes**

Considérant les transferts de postes budgétaires 2022 proposés;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'autoriser les transferts de postes comme suit :

02-140-00-001	Scrutin	-3 000 \$
03-610-10-000	Fonds réservé – scrutin	3 000 \$
02-320-02-141	Voirie	-5 000 \$
02-390-00-141	Horticulture	5 000 \$
02-130-01-443	Fabrique – déneigement	-1 175 \$

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

02-190-00-443	Fabrique – déneigement	1 175 \$
02-320-00-521	Voirie	-369 608 \$
03-310-10-000	Fonds des immobilisations	369 608 \$

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-299**

**Affectations au 31 décembre 2022**

Considérant que le Conseil désire affecter certaines sommes pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'affecter, s'il y a lieu, l'excédent des revenus sur les dépenses pour les services d'égout et d'aqueduc à la réserve financière créée à cette fin, conformément au règlement 2012-402 et advenant le cas où les dépenses sont supérieures aux revenus, autoriser l'affectation des sommes nécessaires de la réserve au fonds général;
- d'affecter de la réserve égout et aqueduc aux immobilisations, les sommes nécessaires aux achats et remplacements d'équipement;
- d'affecter les revenus de la tarification au montant de 40 \$ par service à la réserve financière créée à cette fin, conformément au règlement 2012-402;
- d'affecter, s'il y a lieu, l'excédent des revenus sur les dépenses pour le service de la dette à l'excédent affecté créé à cette fin et advenant le cas où les dépenses sont supérieures aux revenus, autoriser l'affectation des sommes nécessaires de l'excédent affecté au fonds général;
- d'affecter les revenus de la redevance pour l'élimination des matières résiduelles et de la compensation pour la collecte sélective des matières recyclables 2022 à l'excédent affecté créé à cette fin et advenant le cas où les dépenses sont supérieures aux revenus, autoriser l'affectation des sommes nécessaires de l'excédent affecté au fonds général;
- d'affecter, s'il y a lieu, l'excédent des revenus sur les dépenses concernant les travaux de cours d'eau 2022 à la réserve financière créée à cette fin et advenant le cas où les dépenses sont supérieures aux revenus, autoriser l'affectation des sommes nécessaires de la réserve au fonds général;
- d'affecter 369 608,65 \$ provenant du fonds général au fonds des immobilisations pour les travaux de resurfaçage 2022;
- d'affecter des excédents non affectés, les sommes nécessaires pour les dépenses en immobilisations 2022.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-300**

**Emplois d'été Canada 2023**

Considérant qu'il serait opportun de présenter une demande à Emplois d'été Canada 2023 pour bénéficier des services d'un employé journalier pour les travaux d'horticulture et d'aide pour les travaux de voirie pendant la période estivale 2023, 12 semaines à 40 heures par semaine;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

Considérant qu'il serait opportun de présenter une demande à Emplois d'été Canada 2023 pour bénéficier des services de 2 accompagnateurs pour le camp de jour pendant la période estivale 2023, 8 semaines à 40 heures par semaine;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- d'autoriser la présentation d'une demande pour 3 employés dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2023;
- d'autoriser Madame Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, à signer tous les documents relatifs à cette demande.
- de transmettre copie de la demande à Madame Christine Normandin, députée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-301**

**Chemin Saint-François – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2023**

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant le partage de la responsabilité de la gestion d'une section de 2,9 km du chemin Saint-François;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux est confiée à la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui assume 78 % du coût des travaux et en facture 22 % à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les prévisions budgétaires 2023 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir totalisent 54 266 \$ et se détaillent comme suit :

Marquage de la chaussée	1 279 \$
Déneigement (incluant sel à déglçage)	22 987 \$
Asphaltage et pierre	30 000 \$

Considérant que la part de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville s'élève à 11 938,50 \$;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2023 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir concernant l'entretien du chemin Saint-François;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-302**

**9<sup>e</sup> Rang : ponceau**

Considérant que les membres du Conseil désirent faire l'installation d'un ponceau dans le 9<sup>e</sup> Rang;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- d'octroyer le contrat d'installation d'un ponceau à B.Frégeau et Fils inc., selon les termes de la soumission datée du 1<sup>er</sup> décembre 2022, pour un montant maximal de 7 650 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

**2022-12-303      Rapiéçage 2023 : services professionnels**

Considérant que les membres du Conseil désirent que des travaux de rapiéçage mécanisé soient effectués en 2023;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat de services professionnels à FNX innov, pour un montant maximal de 15 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-304      368, rue Principal : regard sanitaire**

Considérant que le Conseil désire faire l'installation d'un regard sanitaire sur la conduite existante située au 368, rue Principale;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Jean-Philippe Cuénoud propose :

- d'octroyer le contrat d'installation d'un regard sanitaire à B.Frégeau et Fils inc, selon les termes de la soumission datée du 30 novembre 2022, pour un montant maximal de 8 900 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-305      368, rue Principal : caractérisation**

Considérant que les membres du Conseil désirent obtenir des services professionnels afin d'effectuer la caractérisation des eaux usées au 368, rue Principale;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat de caractérisation à TetraTech, selon les termes de l'offre de service datée du 5 décembre 2022, pour un montant maximal de 5 000 \$ plus taxes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**2022-12-306      Analyses de laboratoires 2023**

Considérant que les membres du Conseil désirent renouveler le contrat avec Eurofins/EnvironeX pour les analyses des eaux usées et de l'eau potable;

En conséquence, Madame la conseillère Annie Soutière propose :

- de renouveler le contrat d'analyse des eaux usées et de l'eau potable à Eurofins/EnvironeX pour l'année 2023;

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapport des permis**

Le rapport des permis émis pour le mois de novembre 2022 est déposé au Conseil.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

2022-21-307

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : dépôt de garantie**

Considérant que les activités du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. sont terminées pour l'année 2022;

Considérant que les exigences de l'entente de location ont été respectées;

En conséquence, Monsieur le conseiller Mario Daigneault propose :

- de remettre le dépôt de garantie au Festival.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2022-12-308

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : entente**

Considérant que les membres du Conseil désirent revoir les termes de l'*Entente de location d'une partie du lot 4 390 813 appartenant à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville* intervenue entre la Municipalité et le Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.;

Considérant que le Conseil désire se prévaloir de l'article 40 de ladite entente et notifier un avis de non-renouvellement;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de notifier un avis de non-renouvellement de l'entente au Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

2022-12-309

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : activités annuelles**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des demandes de Monsieur Jean Giguère, président du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., concernant les dates d'activités 2023 et demandes diverses;

En conséquence, Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose :

- d'approuver les dates de tenue des activités 2023 du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc., sous réserve de la disponibilité du chalet des loisirs du 2 au 6 août 2023 inclusivement;
- de reporter à une séance ultérieure, la décision concernant les autres demandes.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

**Rapports du maire et des comités**

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE  
5 DÉCEMBRE 2022**

**Deuxième période de questions et demandes des personnes présentes dans la salle**

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes présentes dans la salle.

2022-12-310

**Levée de la séance**

Monsieur le conseiller Michel Lemaire propose de lever la séance.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers**

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

\_\_\_\_\_  
Christianne Pouliot, directrice générale  
et greffière-trésorière

**Attestation relative à la signature des résolutions**

Je soussigné Patrick Bonvouloir, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

\_\_\_\_\_  
Patrick Bonvouloir, maire